



Explosion des défaillances d'entreprises et du chômage : Comment stopper la contagion ?

C'est une épidémie galopante : au début de la crise financière, les TPE se sont vu couper le robinet à liquidités, puis les PME ont commencé à avoir des difficultés pour se financer, aujourd'hui ce sont ces grandes entreprises cotées en bourse qui voient leurs marchés s'effondrer. Logique. Les TPE-PME sont soit les clients, soit les fournisseurs de ces grands groupes : si elles sont malades, cela se traduit par moins de consommation auprès de ces grands groupes et des sous-traitants qui ne peuvent plus répondre à la demande. Résultat, la crise a déjà fait beaucoup de morts - +25% de défaillances d'entreprises en 2008 selon les dernières prévisions, un record historique catastrophique - et de blessés avec la remontée en flèche du nombre de chômeurs.

A l'origine de cette crise, il y a le poison : les banques ont trouvé très malin de supprimer les autorisations de découvert des TPE-PME. Le médiateur du crédit, René Ricol, voit ainsi arriver sur son bureau des dossiers d'entreprises qui demandent seulement qu'on leur ré-ouvre leur ligne de crédit : parfois moins de 3 000 euros ! Ridicule et consternant. Ajoutons à cela, les assureurs crédit qui aggravent les symptômes du malade en réduisant les encours garantis aux entreprises, voire en les supprimant pour des clients dont le bilan de santé est bon et qui n'ont jamais eu d'incident de paiement ! Grottesque. Là encore le « Docteur du crédit » est appelé en urgence pour forcer notamment les assureurs crédit à motiver leurs ordonnances de modification de couverture... Ce qui n'était qu'une maladie bénigne s'est ainsi transformé en l'épidémie du siècle.

Etant donné la non-assistance d'entreprises en danger par ceux chargés de les financer et de leur donner de l'oxygène, le Premier ministre en est réduit à jouer les chefs de clinique. François Fillon est en train de finaliser un plan de relance de l'économie évalué à 19 milliards d'euros. Les remèdes sont connus : la relance passe par la confiance, laquelle dépend de l'activité, rendue impossible par la dégradation de la trésorerie des entreprises. Les derniers bruits de couloir laissent entendre que l'hôpital Matignon a compris que la guérison passait par une amélioration de la trésorerie des entreprises. Le Cerf n'a cessé de lancer des appels en ce sens depuis de trop nombreux mois - mais de mauvais conseillers ont proposé la mise en place d'un mécano inadapté qui se paie chaque jour plus cher.

Concrètement, les premiers soins doivent comporter :

- une baisse drastique du prix du découvert autorisé (au prix du crédit)
- un report et un échelonnement, au prix du crédit, de la TVA due à la mi-décembre.
- un échelonnement, au prix du crédit, de la dette accordée par l'Unedic le 15 octobre 2008
- un report et un échelonnement des cotisations Urssaf et Unedic dues à la mi-janvier
- un échelonnement des indemnités de licenciement
- une réduction des délais de paiement de l'Etat aux entreprises

A long terme, la rééducation sera longue : il faudra revoir sans atermoiement le financement de la Sécurité sociale afin de permettre une baisse drastique des charges sociales. Il faudra également revoir l'accès au financement pour les TPE-PME afin de leur permettre d'investir et de se développer. Il faudra enfin revoir toutes les contraintes administratives, réglementaires et fiscales qui empêchent les entreprises françaises d'être concurrentielles. Bref, il faudra enlever la chape de plomb qui pèse sur nos entreprises et les incite à délocaliser (pour celles qui le peuvent) pour espérer survivre.

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !
Cotisation 30€ à l'ordre du Cerf.**

Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux

Parce que nous sommes des millions, nous serons entendus !

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises.

Association loi 1901 - 24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - www.lescreateurs.org